

Projet Antenne - 1987

A L'ATTENTION DES HABITANTS DU VILLAGE DE MOUREX

Lisez ces quelques lignes, elles vous intéressent... même si vous n'êtes pas tout-à-fait concerné par le titre.

Imaginez, pour commencer, une énorme antenne d'environ 35m de haut avec à sa base un bâtiment de 100m², genre caisse à savon tout en béton, le tout posé sur le Mont de Mourex, très probablement à son point culminant: le Signal !

Impressionnant, n'est ce pas ?

Gageons que nos prédécesseurs celtes ne pouvaient se douter qu'une pareille construction coifferait un jour le temple du Soleil et, qu'au fond de leur tombe, ils seront bien surpris !

Mais vous ?

Vous ne le serez pas, puisque nous vous prévenons aujourd'hui même du marchandage en cours entre la commune de Grilly et la Télévision de France pour l'implantation très réelle d'une antenne, de tout l'appareillage nécessaire à son maintien et d'un bâtiment. Avec, bien entendu, une route, une ligne électrique et de téléphone qui serpenteront joliment à travers le Mont, accompagnées des canalisations d'eau et d'égoût (dans ce contexte nous ne pouvons qu'espérer cette dernière).

Voilà pour un premier temps mais, ces travaux réalisés, la "chose", dominante et omniprésente, devra être exploitée. Alors la nuisance ne sera pas seulement visuelle et psychologique, le trafic dans notre village et sur le Mont s'amplifiera nettement.

On viendra voir l'antenne!

On commentera : "On a du leur donner beaucoup d'argent pour qu'ils acceptent une telle horreur". "Ils devaient en avoir rudement besoin"... etc.

Et ensuite, quelques années plus tard, dans l'intérêt de vous tous Chers Téléspectateurs... et sociétés privées de télévision, on vous offrira évidemment d'autres antennes, d'autres blocs de béton et, soyez en sûr, bien d'autres choses encore.

Mais, n'en déplaise à certains, une telle "chose" n'est pas concevable sur le Mont de Mourex:

- Ce site historique au charme indéniable ne peut se le permettre, cela tient avant tout à sa faible superficie. De par la nature des choses ce serait beaucoup plus discret sur la chaîne du Haut-Jura ou sur le Salève.
- La commune de Grilly est bien loin d'une déconfiture financière qui pourrait servir d'argument à un marchandage de ce genre: un peu d'argent en échange de nuisances et d'un enlaidissement irrémédiable de votre cadre de vie.

Or, force est de constater que la détérioration des conditions de vie serait, en l'occurrence, pour les habitants de Mourex alors que l'argent descendrait dans la caisse à Grilly.

Est-ce pour cela que les ardents partisans de la Télévision de France se recrutent à Grilly ?

Nous ne voulons pas le penser. Mais alors quels sont leurs arguments ?

Quoiqu'il en soit, il est encore temps de convaincre nos conseillers municipaux de renoncer à cette tractation aussi inutile que macabre.

Il faut donc agir .

C'est pourquoi nous demandons aux habitants de Mourex, notamment, de manifester leur désapprobation en assistant à la réunion que nous organisons à Mourex chez Marie T (Maison Poilvert à 20m. de la croix).

Le samedi 15 août à 18 h

Nous y ferons le point et déciderons de l'action à mener.

Mourex, le 6 août 1987.

Implantation d'une antenne de télévision au Mont Mourex - pétition des opposants

Ma démarche en qualité de citoyen suisse peut heurter l'opinion publique d'un pays voisin et ami mais à l'heure de l'Europe et de l'ouverture des frontières, je ne permets tout de même de vous apporter quelques réflexions à la suite d'expériences malheureuses vécues au cours d'une vie professionnelle à la fois proche de la nature et des hommes.

Pendant 36 ans, j'ai été inspecteur des forêts de la région de Nyon et de Rolle. J'ai parcouru vos forêts comme j'ai parcouru les forêts de toute la Suisse et j'ai lutté pendant cette même période de toutes mes forces contre les atteintes à la Nature et à la conservation des forêts.

Intérêts financiers, spéculation, offres de pots de vin et cupidité des hommes ont représenté l'essentiel de mes affrontements.

C'est à ce problème que vous êtes confrontés aujourd'hui et si, vous n'y prenez garde, si vous ne vous unissez pas massivement, si vous ne choisissez pas parmi vous un porte-parole valable qui vous défendra jusqu'au bout, si vous baissez les bras et que vous admettez sans autre que l'argent finira par gagner la cause alors le Mont Mourex sera définitivement condamné pour vous et les générations futures.

Ce joyau de la Providence, déjà placé sous protection et le hameau de Mourex plein de charme représentent un des grands attraits de la région de Divonne où l'on a su garder un bon équilibre avec les exigences touristiques. Il serait profondément regrettable qu'à des fins spéculatives et très matérielles ce site merveilleux soit défiguré. Il sera trop tard de crier au scandale après coup; de trouver odieux les masses de béton, les parkings démesurés, les routes d'accès larges et goudronnées et les interdictions de pénétrer sur vos terres. C'est aujourd'hui qu'il faut dire non et qu'il faut manifester son indignation vis-à-vis de ceux qui osent admettre une telle éventualité alors que leur mission première et de défendre justement l'intégrité du site et de ses alentours.

Par sa dimension, sa situation géographique, la richesse incommensurable de sa faune et de sa flore, le Mont Mourex est aussi un havre de paix; un lieu qui permet à l'homme de retrouver équilibre et force vive dans un monde fait souvent d'excitation, d'anxiété et de stress.

La multiplication des antennes de télévision n'apporte strictement rien à notre société. L'augmentation du nombre de programmes ne nous rendra ni plus sages ni plus intelligents. La sauvegarde du Mont Mourex vaut plus que cela et dépasse de loin les intérêts matériels de la commune de Grilly. De l'argent versé et que l'on fait habilement miroiter, il n'en restera aucune trace mais l'atteinte au paysage sera irréversible et nous rappellera que nous n'avions ni la volonté suffisante ni la force de nous battre jusqu'à la victoire.

En criant massivement non, en ne faisant pas la moindre concession, en restant vigilants jusqu'à la dernière seconde, vous sauverez le Mont Mourex et nous vous en serons reconnaissants du fond du cœur.

Mourex, le 27 Septembre 1987

FLASH SUR LES AFFAIRES EN COURS :

- Projet d'antenne TDF,
- Avenir de la section de commune de Mourex.

Le 7 septembre, le Conseil Municipal s'est réuni. Malgré un ordre du jour ne mentionnant pas la présence de M. Duthion venant vanter son projet, un public nombreux et attentif assistait à cette séance où le badge " Touches pas à mon Mont " de Guéthan Sauvage donnait le ton.

Quatre pétitions, émanant respectivement de la Section de Commune de Mourex (86 signatures), de la Société de Chasse de Grilly, des agriculteurs de la Commune et, bien sûr, de la Société de Chasse de Mourex (photocopie ci-jointe), furent remises à M. Berthon.

Le projet de TDF fut rejeté lors d'un vote nominatif par 12 voix contre une abstention.

Le premier objectif fixé à l'occasion de notre réunion du 15 août était atteint.

Mais, bien que la Commune s'oppose maintenant officiellement au projet, nous restons le pot de terre.

C'est pourquoi la Commune a porté l'alerte auprès des personnalités politiques régionales et nationales ainsi qu'auprès des ministères concernés. Les agriculteurs ont également demandé l'appui de leur syndicat national.

En réponse à la Commune, M. Ruet a tenu à se rendre sur place, sur le Mont de Mourex. Ce qui fut fait le vendredi 17, en compagnie de MM. Berthon, Blanc et Dupenloup.

Enchanté, qu'il fut notre Sénateur !

Et immédiatement de conseiller le classement du Mont. Proposition transformée en décision enfin unanime par notre Conseil Municipal le 21 septembre.

Ouf.... Mais gardons l'oeil et ouvrons le bien !

Il ne faut pas faillir ; vous trouverez avec cette note une pétition personnelle. Elle doit être complétée, signée et envoyée par chacun à M. Millon, député. Mais avant, photocopiez et diffusez la le plus possible en France comme en Suisse.

Et restons prêts à bloquer les accès du Mont.

Peut-être serez-vous intéressés par les éléments suivants relevés dans la lettre d'information de TDF datée du 17 août ?

Nous vous les livrons avec quelques commentaires :

- 1/ Cette lettre commence ainsi : "Une partie de votre commune va être desservie en télévision grâce à la station citée en référence " et c'est la seule motivation invoquée pour justifier la demande de TDF !

On veut vraiment nous gâter.

.../...

2/ Nom de la station : Divonne-les-Bains *

La commune de Grilly a été jugée bonne pour supporter l'antenne et évidemment, " Emetteur de Divonne les Bains " ça fait plus chic, n'est ce pas ?

En outre, une publicité gratuite est toujours bonne à prendre, surtout lorsque les inconvénients qui lui sont liés sont à la charge du voisin.

3/ Le Signal est bien le lieu d'implantation retenu.

Le temple du soleil y gagnera un bloc de béton de 30 m2 et 4 m de haut, ainsi que 40 m d'antenne. Le sommet du Mont de Mourex culminera donc à environ 800 m. Quelle poussée spectaculaire, Quel progrès ! On peut d'ailleurs facilement se l'imaginer depuis la plaine de Segny.

4/ Existence d'un plan de servitudes relatif à la hauteur des arbres et des bâtiments, ainsi qu'aux éventuels parasites provenant des appareils électriques.

Voyez-vous, il y a quelque chose que TDF et les chaînes de télévision ne supportent pas : les nuisances !

Quant à la Section de Commune de Mourex future commune ?

Notre demande, signée par 60 électeurs dont la quasi-totalité de ceux du village, a été remise à la Sous-Préfecture qui doit la transmettre à la Préfecture.

Là aussi, notre détermination devra être constante pour faire valoir nos droits et notre existence.

Puisqu'il en faut,

Responsables de la rédaction :

*

Emetteur MF et TV DIVONNE-LES-BAINS GRILLY	DEVELOPPEMENT ACTION TECHNIQUE	16 674	A
		Date : 12-8-87 Dessiné par : RL Echelle : 1 / 50 000 ^{ème} Rectifié le :	